



FICHE DE PROPOSITION n° 22

Type d'opération : Milieux

Intitulé de l'opération : Etude d'esquisses du rétablissement de la continuité écologique sur des ouvrages sous la responsabilité de l'Institution Adour sur le gave de Pau et l'Ouzom dans les Pyrénées-Atlantiques

Zone d'influence : Gave de Pau et son affluent l'Ouzom, dans le département 64.

Description de l'opération :

Origine

Le sous-bassin du gave de Pau est un territoire prioritaire pour la restauration de la continuité écologique (il est classé en liste 1 et liste 2 dans l'arrêté préfectoral de novembre 2013 fixant le nouveau classement réglementaire des cours d'eau, au titre du L214-17 du code de l'environnement). Le classement en « liste 2 » oblige les responsables des ouvrages à une restauration de la continuité avant novembre 2018. Plusieurs ouvrages sous responsabilité de l'Institution Adour ont été expertisés par l'Onema et la DDTM64 comme présentant des difficultés de franchissement piscicole à la montaison (pas de problèmes à la dévalaison). Franchissement « mauvais » : Denguin, Meillon, Mirepeix, Asson ; franchissement « moyen » : Narcastet, Nay, Lescar.

Buts

L'étude vise à élaborer des esquisses des aménagements à réaliser sur les ouvrages posant des soucis de franchissement. Sur la base des résultats de cette étude, l'Institution Adour pourra élaborer un programme pluriannuel d'interventions, au regard des priorités financières et techniques.

Contenu

esquisses des aménagements : scénarios techniques et coûts estimatifs



Interventions antérieures (études / travaux) :

Des études de migration des poissons migrateurs et des expertises des franchissements sur l'axe gave de Pau ont été réalisées sous diverses maîtrises d'ouvrage.

Les ouvrages Institution Adour du gave de Pau ont fait l'objet de travaux d'entretien courant de leurs dispositifs de franchissement existants (passes à poissons), et de travaux lourds de restauration après les intempéries de 2013.

Maître d'œuvre - Délai :

Maîtrise d'œuvre de l'animation : Institution Adour.

Prestataire extérieur pour la réalisation des esquisses

Durée de l'opération : 6 mois au maximum.

Coût de l'opération : 55 000 € HT

NB : l'estimation des dépenses est basée sur une estimation interne du coût de la prestation extérieure.

Ingénierie	5 000
Prestation extérieure	50 000
Total dépenses	55 000

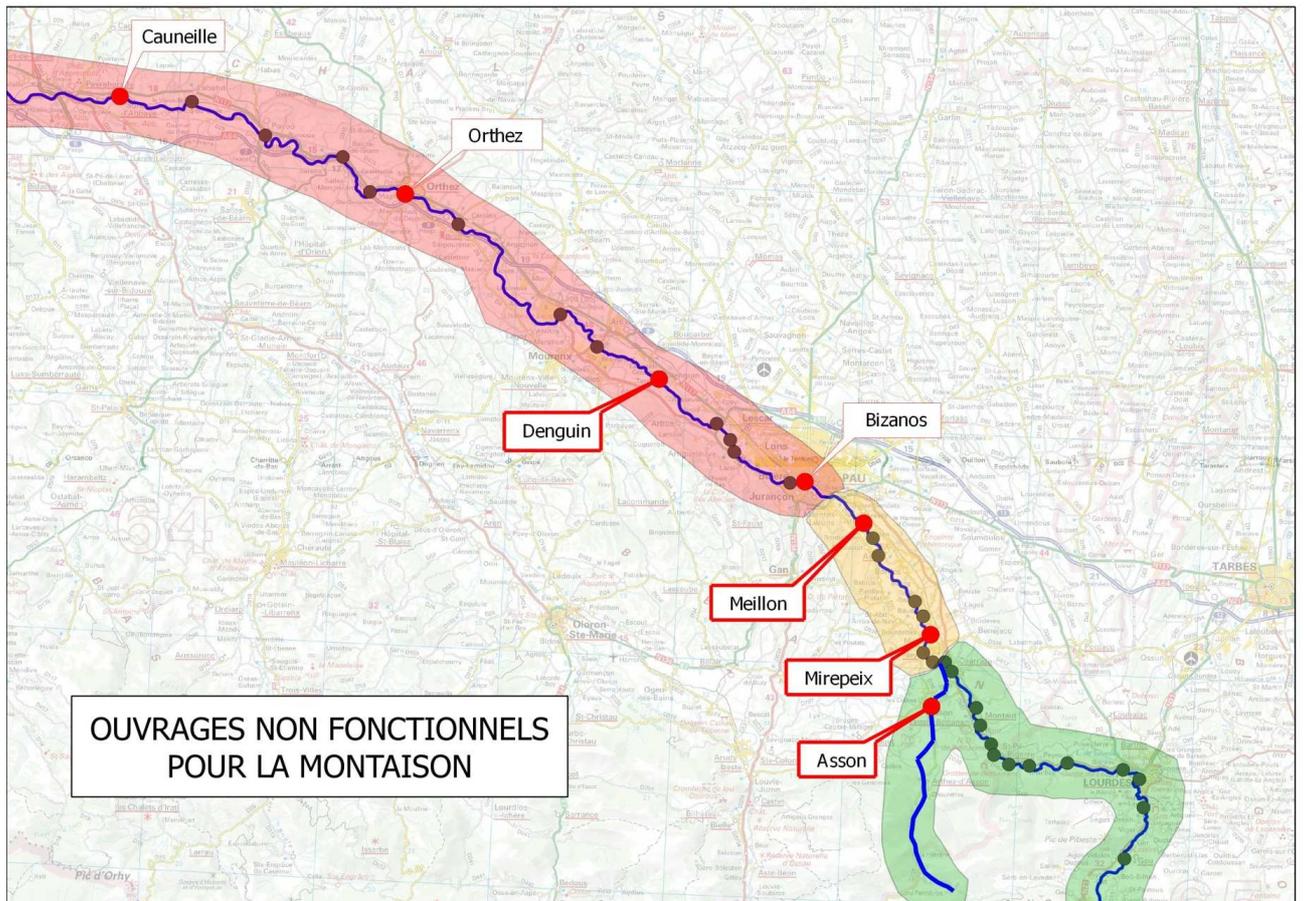
Plan de financement :

Le plan de financement a été discuté avec les partenaires. Proposition :

Aide AEAG (étude groupée)	60%	33 000 €
Conseil régional Aquitaine	20%	11 000 €
résiduel Institution Adour (CG64)	20%	11 000 € *
total recettes		55 000 €

*Le résiduel pour le CG 64 est de 11 000 € dont 1000 € d'ingénierie financé au titre des charges générales de fonctionnement. Reste à financer pour les prestations extérieures 10 000 €.





**OUVRAGES NON FONCTIONNELS
POUR LA MONTAISON**

